

Thomas NACRIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

Numéro	09
Objet	PACTE DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (PTRTE)
Rapporteur	Catherine LEDOUBLE

Date de convocation et d'affichage : 01 juillet 2022

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h42.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 104
- Votants¹ : 123
- Quorum : 68

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BILLET André, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATEL Laurent, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUH Fadi, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DESROUSSEAUX Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOULLAT Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOUJARD Pascal, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUILLAUMET Virginie, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUP Carole, JOUAULT Gervaise, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELAND Carole, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, OUADAH Karima, POIVEZ Kevin, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THOMAS Christine, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Représentés : BLASCO Thierry par CORNUMAND Agnès, FRAPIN David par FLINOIS Philippe, JOLLIOT Marie-France à BAZIN Etienne, NINOREILLE Francine par GROUX Benoit.

Excusés et ont donné pouvoir : BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHARD Dominique à BILLET André, CHOMAT Christophe à MAGLOIRE Arnaud, DA ROCHA Katia à GUITTON Jordan, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, DUSACQ Maxime à DELAITRE Guy, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GAURIER Claude à GARNERIN David, GONCALVES José à SEBEYRAN Marc, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MARTINOT Bruno à DUCHÊNE Annie, MEIRHAEGHE Sonia à Guy DELAITRE, MONTAGNE Jean-Jacques à GARNERIN David, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LANOUX Claudie, PAUWELS Cécile à Sylviane BETTINGER, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, RAYMOND Arnaud à MAGLOIRE Arnaud, TRESSOU Marie-Hélène à GUNDALL Philippe, VIARDOT Gaëlle à BOISSEAU Dominique.

Excusés : BOUDADI Rachida, DENIS Valéry, FARINE Bruno, GACHOWSKI Jacques, GAURIER Marlène, PETIT Christine, RICHARD Sophie, RICHARD Vincent, SERRA Frédéric, SIMON Éric, THIENOT Régis, VAN DE ROSTYNE Alain.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
123	0	123	0	0

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

¹ Présents + pouvoirs – non-participation

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

PACTE DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (PTRTE)

Annexes :

- Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (annexe 1)
- Fiche d'aide à la décision (annexe 2)
- Bilan écologique de Troyes Champagne Métropole (annexe 3)

Exposé :

Troyes Champagne Métropole s'est engagé début 2021 dans l'élaboration de son Projet de territoire. Ce document doit permettre d'écrire la stratégie de territoire à 15 ans, après 4 années d'existence à la suite de la fusion-extension intervenue au 1^{er} janvier 2017.

Afin d'accompagner sa mise en œuvre au travers du soutien financier des actions qui s'inscrivent dans sa stratégie, Troyes Champagne Métropole a élaboré son Pacte de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE), démarche initiée par l'Etat et la Région Grand Est.

Démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations, menée ainsi conjointement par l'Etat et la Région Grand Est, le PTRTE est issu de la convergence du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) porté par l'Etat et du Pacte Territorial porté par le Conseil Régional Grand Est.

L'objectif recherché au travers du PTRTE est de soutenir les territoires dans les défis, les transitions qui vont les mobiliser, qu'elles soient écologiques, économiques démographique ou numérique.

Le PTRTE se déploie, et ceci dans une volonté de rechercher et valoriser la cohérence d'aménagement et de développement à l'échelle d'un même territoire, en conformité avec :

- La circulaire du premier Ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CRTE sur le territoire national,
- La délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte Territorial Grand Est,
- L'accord de relance Etat-Région adopté le 17 décembre 2020 par la Région et le 30 mars par les services de l'Etat en Région.

Le PTRTE porté par Troyes Champagne Métropole est contractualisé avec l'Etat et ses opérateurs, la Région et le Département. Prenant appui sur la stratégie du Projet de territoire, il doit permettre, sur la durée des mandats locaux, de recenser les projets et les actions qui, individuellement ou collectivement, s'inscrivent dans les objectifs stratégiques du territoire. Il doit permettre d'accompagner leur développement en termes d'ingénierie ou de soutien financier.

Le PTRTE de Troyes Champagne Métropole est constitué d'un vivier de projets qui répond à ces critères. A ce titre, ils seront soumis à l'examen de leur éligibilité auprès de l'ensemble des partenaires financiers cosignataires. Cet examen « collégial » des projets permettra d'en faire une lecture croisée, d'articuler voire d'optimiser les financements dont ils pourront bénéficier et le cas échéant, de favoriser les coopérations entre les porteurs de projets.

Après cet examen, les projets éligibles devront néanmoins être déposés par les porteurs de projets auprès de chacun des financeurs.

Le PTRTE est évolutif. Il propose, à travers un nouveau mode de gouvernance, de fixer un cap partagé et d'actualiser régulièrement la feuille de route du territoire, en privilégiant une approche collective. Aussi, le vivier de projets pourra intégrer autant que de besoin de nouveaux projets tout au long de la durée des mandats locaux. Un bilan annuel de l'attribution effective de subventions et leur montant sera présenté au Conseil communautaire.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique porté par Troyes Champagne Métropole et ses annexes ;**
- **D'AUTORISER Monsieur Le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.**